# Notre projet de ville pour Malakoff

Depuis plusieurs décennies, notre ville s’enfonce dans le *statu quo*. Pourtant, elle fait face à de très nombreux défis : impasse budgétaire, endettement important, urgence sociale, crise du commerce local, poids des impôts locaux, Métropole du Grand Paris, crise sécuritaire et même identitaire.

Notre ambition est de bâtir une vision pragmatique et objective pour notre ville.

C’est dans cet état d’esprit que nous avons construit tous ensemble ce beau projet d’alternance et d’avenir. Nous nous appuyons sur une méthode moderne et sur des pratiques politiques nouvelles. C’est hors des partis, au sein de la « Société Civile », que nous pourrons bâtir un programme au cœur des préoccupations.

Face à la crise de confiance, nous imposerons un nouveau modèle de gouvernance local basé sur l’éthique et l’intégrité.

Face à l’impasse budgétaire, nous lancerons un vaste plan d’économies pour garantir une meilleure efficience de l’argent public.

Face à l’urgence sociale, nous porterons un vrai projet social-réformateur grâce aux nouvelles marges de manœuvres budgétaires. Nous pourrons ainsi conserver et consolider l’héritage social de notre ville.

Face à la crise sécuritaire, nous mettrons en place une Plan Local de Sécurité avec la création d’une Police Municipale et l’installation de caméras de vidéosurveillance.

Notre ambition est de que la ville de Malakoff devienne, en moins de dix ans, la première ville artistique et culturelle des Hauts-de-Seine.

Fier de notre identité et de nos racines populaires, fier de notre mixité sociale et de nos atouts culturels, nous construirons ensemble le Malakoff de demain.

# Présentation de la Charte d’éthique

Notre démarche est davantage citoyenne que politique. Une part importante de notre liste municipale sera réservée à la « Société Civile ». Nous nous lançons en politique avec un état d’esprit constructif et d’ouverture, mais absolument pas par esprit de revanche.

Nous envisageons de changer radicalement notre façon de faire de la politique. Les élus doivent renouer avec un esprit de service et revenir à des valeurs plus saines : intégrité, humilité, honnêteté, modestie, solidarité. Il est plus que temps dans notre ville comme dans notre pays de renouveler de fond en comble nos pratiques politiques.

Jusqu’au bout, nous condamnerons toute forme de clientélisme, de communautarisme ou de sectarisme. Jusqu’au bout, nous défendrons la neutralité du service public.

Dans cet état d’esprit, nous présentons aux Malakoffiots et aux Malakoffiotes une nouveau modèle de gouvernance locale.

Cette Charte d’éthique engagera toutes les personnes candidates sur la liste « Changer Malakoff » de rassemblement du centre et de la droite de Malakoff.

* Prise de position pour la suppression de la réserve parlementaire (165 000 euros distribués chaque année par Madame La Député de la 11ème circonscription des Hauts-de-Seine).
* Baisse de 15% des indemnités du Maire dès la première année du mandat.
* Baisse de 10% des indemnités de Maires-Adjoints, plafonnement du cumul entre le mandat d’un exécutif municipal avec un exécutif territorial.
* Limitation du cumul de mandats. Seulement deux mandats cumulables au maximum en prenant compte le mandat de conseiller territorial. Si un conseiller municipal dispose d’une délégation ou est maire-adjoint, celui-ci s’engage à redevenir un conseiller municipal et à refuser toute délégation dès lors qu’il dispose d’un autre mandat.
* Limitation du cumul de mandats dans la durée. Les personnes candidates ne pourront pas renouveler un mandat de conseiller municipal d’opposition plus de quatre fois, soit 24 ans au maximum. En cas de victoire, la durée d’astreinte serait réduite à 12 ans, soit pas plus deux mandats au total.
* Limitation du cumul de mandat dans la durée au sein de l’exécutif local. Un seul renouvellement possible d’un mandat d’exécutif local. Le mandat du Maire et des Maires-Adjoints n’est donc renouvelable qu’une seule fois.
* Casier judiciaire vierge**.** Aucune personne ne présentant pas un casier judiciaire vierge sur au moins 5 ans ne pourra être candidat. Candidature impossible en cas de crime ou de délit considéré comme grave.
* Retransmission en direct des séances plénières du Conseil Municipal. Mise à disposition du grand public de toutes les séances du mandat et de certaines commissions spécifiques sous conditions. Les vidéos de toutes ses séances seront en ligne sur internet. L’objectif est d’assurer une transparence totale de l’action politique locale. Toujours dans cet objectif, il faut aller vers une dématérialisation de plus en plus importante des documents municipaux, ce qui permettra à tout citoyen de les consulter directement en ligne. Cette DATA ROOM permettra de relancer le processus de modernisation du service public tout en respectant le principe de transparence.
* Plafonner et réduire les frais de représentation des élus au nom de la solidarité de tous devant l’effort. Chaque élu municipal devra remplir une feuille correspondant à ses frais de représentation qui devront être validé par le Conseil Municipal. Chaque feuille de frais de représentation devra être votée par le Conseil Municipal au moins une fois par an pour l’ensemble.
* Suppression des véhicules de fonction pour l’ensemble des élus sauf pour Le Maire. Son véhicule sera réservé à un usage attaché à la fonction et non à l’usage personnel.
* Stricte limitation du logement de fonction pour Le Maire.
* Garantir la stricte intégrité de la Commission d’attribution des logements sociaux : La Commission sera rendue publique avec une participation éventuelle de certains citoyens pour contrôler les activités et les décisions de la Commission. Au moins deux conseillers municipaux d’opposition devront y siéger. L’enjeu, c’est la transparence de la vie politique. De plus, nous sommes favorables à la mise au point d’un système à points (Scoring System) pour plus de transparence. L’autre objectif de ce système est de favoriser le roulement des logements sociaux selon les besoins spécifiques et évolutifs de chacun.
* **Les logements sociaux accordés par la Mairie de Malakoff aux élus du Conseil Municipal**. Si des élus locaux occupent un logement social au moment de l’élection, et qu’avec le total de leur indemnité et de leur salaire, ils dépassent le plafond pour prétendre à un tel logement, ils s’engagent à le quitter dans les trois mois qui suivent la date du scrutin. Par ailleurs, un rapport annuel récapitulant la liste des logements sociaux attribués aux élus du Conseil Municipal sera rendu public dans un but de transparence et d’exemplarité.
* **Réduire le nombre de Maires-Adjoints :** passer de 11 à 6 postes. Pôles à définir. Regroupement des délégations au sein du Conseil Municipal.
* Mettre en place un Conseil de Surveillance sur l’attribution des subventions aux associations. Transparence totale avec une communication à tous les administrés des subventions associatives accordées et des raisons de ce choix. Des contestations seront possibles et entendus. Rendre des comptes chaque année sur l’utilisation de la subvention accordée.
* **Refus du favoritisme pour les recrutements familiaux.** Une certification de non-favoritisme qui garantit la normalité de la procédure sera exigée, sous-contrôle du Conseil Municipal et de la Direction des Services.
* **Renforcement des droits de l’opposition.** Nous garantirons la présence de l’opposition municipale dans toutes les instances municipales et dans tous les organismes municipaux. Leur représentation sera assurée par au moins deux conseillers municipaux. De même, il faudra ajouter un troisième élu dans l’organisation de chaque Conseil de Quartier qui viendra nécessairement des rangs de l’opposition municipale. Chaque groupe politique au sein du Conseil Municipal sera représenté dans au moins une Commission. Nous souhaitons également que les conseillers territoriaux soient élus selon le même mode de scrutin que les anciens conseillers communautaires : par suffrage direct au moment des élections municipales afin de faciliter l’élection de conseillers territoriaux au sein de l’opposition municipale.
* **Une nouvelle** organisation du Conseil Municipal : Nous souhaitons décaler l’horaire de 19h à 20h pour faciliter l’organisation des élus locaux et réduire l’absentéisme au sein du Conseil Municipal. Nous augmenterons le nombre de séances du Conseil Municipal de huit en 2015 à dix.

# Notre opposition au budget de la majorité municipale

Critique du Budget Primitif 2016 de la commune de Malakoff, budget voté par le Conseil Municipal le 23 mars 2016

« Je souhaite vous faire part de mon ressenti sur les orientations budgétaires actuelles de la majorité municipale.

En effet, je suis opposé à cette ébauche de budget qui nous a été récemment présenté.

Ce budget signe la résignation totale d’une majorité, divisée et sans idées. Aucune économie en dépenses de fonctionnement n’est envisagée ni pour cette année ni pour les prochaines. L’an dernier, cette même majorité avait pris la décision d’augmenter de plus de 40% le taux de la taxe foncière sur le bâti sans informer ni même consulter les habitants de Malakoff. Ils ont donc une part de responsabilité dans la baisse du pouvoir d’achat des Malakoffiots et des malakoffiotes.

Par la faute de cette majorité irresponsable, nous sommes dans l’impasse budgétaire ! La dette de notre ville tourne autour de 35 millions d’euros. Nous devons rembourser près de trois millions d’euros tous les ans. Les dotations de l’Etat devraient continuer de baisser en 2017. Nous sommes de manière durable dans une impasse budgétaire.

Vous l’aurez compris : ce budget ne comprend que trop peu d’économies alors que les dotations de l’Etat vont continuer de baisser !

Augmenter les impôts locaux n’est qu’une solution de court-terme. Cette majorité ne fait que reporter le problème dans le temps. Cette hausse du taux de la taxe foncière sur le bâti n’a pour seul et unique objectif que de vous faire gagner du temps. Il faut d’ailleurs noter que ceux qui paient véritablement le prix de leurs échecs ne sont pas des riches, ce sont principalement des entreprises de taille modeste et en voie de développement, ce sont aussi des petits et des moyens propriétaires, qui parfois ont travaillé toute leur vie pour acquérir leur bien.

Cette politique est injuste, inégalitaire et antisociale!

Oui, il faut envisager des réformes de structures ! Il faut baisser de manière forte les dépenses de fonctionnement, ces coûts fixes qui n’ont pas cessé d’augmenter. Il faut stabiliser la masse salariale.

Ces mesures sont difficiles à prendre mais ils ne sont pas moins nécessaires pour que nous retrouvions de solides marges de manœuvres budgétaires.

La vérité m’oblige à dire que leur absence de courage et de sagacité menace à terme la continuité même du service public.

Mes chers amis, cette majorité navigue à vue sans projet, sans vision et sans ambition pour notre ville. Ils ont abandonné leur programme par résignation et par faiblesse.

La priorité absolue, c’est le redressement de nos finances publiques par un vaste programme d’économies.

De nos divergences politiques avec la majorité municipale actuelle, nous établirons nos principaux axes de campagne. »

(Pierre DEMARQUET, Délégué de ville – *Les Républicains*- pour Malakoff)

# Vivre-Ensemble à Malakoff

Imaginer un monde où règnerait uniformisation et eugénisme, un monde où les gens penseraient tous pareils, un tel monde n’est ni souhaitable ni envisageable.

Oui, la différence est avant tout une force, une formidable opportunité à saisir et à cultiver. C’est puisant dans nos différences que nous trouverons nos meilleurs atouts culturels.

C’est pourquoi, au nom de la pérennité du Vivre-Ensemble, plusieurs axes de progrès doivent être suivis :

* Favoriser une éducation à la tolérance et au dialogue basée sur les buts suivants : volonté de rassemblement populaire, refus du communautarisme, ouverture culturelle, prise de recul par rapport à la normalité, volonté de combattre le « repli-sur-soi » identitaire. La principale mesure à prendre est de créer de la semaine du Vivre Ensemble avec une liste de thèmes à aborder et avec une liste des associations participantes.
* Porter une vraie politique culturelle : promouvoir les arts et favoriser les échanges culturels. Il faut poursuivre une politique de renforcement du tissu associatif. Face à l’ultra-individualisme et à la montée du radicalisme, il faut créer du « collectif » et renforcer le dialogue interreligieux. Nous souhaitons donc concentrer en priorité les subventions municipales aux associations qui défendent les valeurs du Vivre-Ensemble. Les critères allant dans ce sens seront fixés par le Conseil Municipal.
* Abandonner toute politique ou toute tentative de politique d’isolation de certaines communautés. C’est le choix assumé d’une mixité sociale totale. Il faut lutter contre le communautarisme, contre le clientélisme, contre toute dérive sectaire. Dans cette optique, il est temps de rompre avec la stratégie de la majorité municipale de « paupérisation » dans les logements sociaux au sein de la commune de Malakoff.

Le droit à la différence doit être reconnu comme un droit fondamental. Notre ambition, c’est de viser sur le long-terme le « Mieux Vivre-Ensemble ».

**En conclusion, Malakoff a réussi sa mixité sociale, notre ambition, c’est que Malakoff réussisse maintenant sa mixité culturelle, à travers son identité et ses différences.**

# Pour une politique de consolidation du Logement social

Nous privilégions une politique de stabilisation de la part du logement social autour de 40% du fait de l’anticipation de l’accélération de la construction de logements dans le parc privé (plan du SDRIF). Nous voulons ainsi donner la priorité à la réhabilitation et à la rénovation des logements sociaux dégradés ou anciens pour les conditions de vie des Malakoffiots et des Malakoffiotes.

Ainsi, nous sommes favorables à la modération de la densification voulue par la majorité municipale. Sur le long-terme, la densité de la ville de Malakoff doit rester inférieure à celles des villes voisines de la première couronne.

Par ailleurs, le Conseil régional a adopté le principe de plafonnement des aides à la pierre pour le logement social au-dessus de 30%. C’est-à-dire que des villes comme Malakoff dont la part du logement social dépasse largement les 30% ne disposeront plus de subventions de la région pour la construction de logements sociaux.

Il faut donc engager un débat avec la région Île-de-France pour que les subventions régionales, non-versées à titre d’aide à la pierre, soient reversées au nom de la modernisation du logement social (réhabilitations et rénovations).

Enfin, parallèlement à la Chartre d’éthique, nous voulons renforcer la transparence au sein de la Commission d’attribution des logements sociaux. En ce sens, le débat a été lancé sur la mise en place d’un système par points, un système qui serait plus juste, plus égalitaire et totalement transparent.

# Pour un vrai Budget Participatif

La majorité municipale, sous l’impulsion de Madame Le Maire Jacqueline Belhomme, souhaite relancer les conseils de quartier. Elle envisage ainsi de mettre en place un Budget Participatif afin de sensibiliser les Malakoffiots et les Malakoffiotes.

Pour nous, le « Budget Participatif » devrait plutôt être un outil **d’ajustement budgétaire** afin de prendre en compte les recommandations et les préférences des administrés. Il ne s’agit pas de demander aux administrés de faire eux-mêmes le Budget (manque de formation, manque de temps et de méthode, déni des convictions et du programme électoral, déni de démocratie).

L’objectif est aussi de réconcilier les Malakoffiots et les Malakoffiotes avec la politique et de rapprocher la prise de décision des citoyens. Il ne s’agit pour nous que d’une variable d’ajustement à la marge du Budget Primitif de la commune de Malakoff. Cette variable d’ajustement peut être estimé entre 3% et 5% du Budget Primitif.

# Plan local de sécurité

Nous sommes favorables à la création d’une police municipale sur la commune de Malakoff. Les polices municipales répondent à une logique ignorée depuis trop longtemps : celle de la**responsabilité des maires en matière de police de terrain.** Celle-ci a été reconnue par une loi en 2007 qui n’a pas donné aux magistrats municipaux les moyens de leur politique. Il faut y remédier. C’est pour cela que nous préconisons la création d’une police municipale avec des objectifs annuels précis fixés par le PLS. Le PLS sera élaboré avec la participation active des services de l’Etat.

Pour mettre un terme à l’échec récurrent de toutes les politiques de prévention de la délinquance urbaine, l’échange d’informations nominatives sera facilité par la loi entre tous les acteurs de la proximité, notamment avec l’appui du Conseil départemental des Hauts-de-Seine (et pourquoi pas une subvention complémentaire avec engagement de résultats).

En s’appuyant sur la loi du 5 mars 2007 et en l’adaptant à la ville de Malakoff, nous mettrons en place un conseil des droits et devoirs des familles qui impliquera les parents dans la politique de prévention de la délinquance urbaine. La présence de policiers municipaux et du maire-adjoint en charge de la tranquillité publique lors de ces conseils sera assurée afin de permettre une amélioration constante et un suivi efficace du PLS. Autre mesure forte du PLS, la mise en place de caméras de vidéosurveillance (une dizaine). Le réseau de surveillance est voué à augmenter en fonction des évolutions du PLS.

Par ailleurs, les policiers municipaux disposeront des habilitations nécessaires pour procéder à des contrôles d’identité et dresser des procès-verbaux dans d’autres domaines que la seule circulation. Leur action judiciaire sera contrôlée par les Officiers de la Police Judiciaire de la Police Nationale.

**Notre position est très différente de celle de la majorité municipale actuelle. Elle est dans la revendication vis-à-vis de l’Etat quand, nous, nous sommes dans l’action et dans la construction.**

# Pour une fiscalité locale plus juste et équilibrée

En 2015, la majorité municipale avait pris la décision d’augmenter le taux communal de la Taxe Foncière sur le bâti de plus de 42,3% sans informer ni même consulter les Malakoffiots et les Malakoffiotes. Le taux est ainsi passé de 17,37% en 2014 à 24,91% en 2015. Nous nous engageons à baisser le taux de la Taxe Foncière sur le bâti : de 24,91% à 20%, soit une baisse de 19,7% du taux.

Nous sommes opposés aux hausses d’impôts locaux prônés par la majorité municipale. Nous nous engageons à stabiliser le taux communal de la Taxe Foncière sur le non-bâti ainsi que le taux communal de la Taxe d’Habitation sur tout le mandat.

Nous garantirons une stabilité totale et intégrale de la fiscalité locale via une garantie « **Compensation municipale en cas de hausse des bases** ». Ainsi, chaque hausse des bases sera compensée par une baisse du taux communal afin de garantir une stricte stabilisation de la fiscalité locale. Les impôts locaux seront donc stables pendant toute la durée du mandat.

Enfin, nous avons également adopté le principe de réserver toute nouvelle augmentation des recettes fiscales aux dépenses d’investissements productifs et non aux dépenses liés au fonctionnement.

Notre ambition en matière de fiscalité locale vise à rendre aux Malakoffiots et aux Malakoffiotes leur pouvoir d’achat. Elle se traduit par un gain de compétitivité pour les entreprises de Malakoff touchées par la Taxe Foncière sur le bâti. Ces baisses d’impôts locaux seront financées pour la totalité par une baisse des dépenses de fonctionnement dans l’administration.

# Une nouvelle organisation du Bureau Municipal

Nous travaillons sur le regroupement de certaines fonctions des Maires-Adjoints. Leur nombre serait réduit de 11 à 6 de la manière suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **Maire-Adjoint** | **Délégations à charge** |
| Economie/Finance | Personnel communal, économie locale, économie sociale et solidaire, commerce, emploi et formation |
| Urbanisme | Urbanisme, Bâtiments communaux, Développement durable, Agenda 21 |
| Culture | Communication, vie associative, sport, culture, démocratie locale |
| Jeunesse | Affaires scolaires, petite enfance, enfance, Jeunesse |
| Action sociale | Action sociale, santé, hygiène publique, prévention santé, risques majeurs, handicap |
| Sécurité/Voirie | Déplacement, trottoirs, stationnement, sécurité |

Cette nouvelle organisation doit permettre de faciliter la prise de décision au sein du Bureau Municipal, de renforcer les pouvoirs des Maires-Adjoints et de réaliser de manière symbolique des économies (environ 80 000 euros par an).

# Pour une meilleure gestion de l’argent public

D’abord, il faut geler de manière générale les embauches ce qui permettrait de réaliser une économie de 1 000 000 euros par an. C’est déjà ce que fait très partiellement la majorité municipale actuelle.

Il est possible d’aller encore plus loin. La dématérialisation des travaux administratifs, en parallèle avec la constitution d’une DATA-ROOM municipal (inclus dans la Charte d’éthique) accompagnée de nouvelles réorganisations des équipes doivent permettre de ne pas remplacer certains postes de fonctionnaires et donc de réaliser de nouvelles économies dans un avenir proche.

De plus, la réduction des bâtiments communaux est également une autre source d’économies. Nous proposons ainsi de regrouper les deux bâtiments du Service Municipal de Santé en un seul (avenue Pierre Larousse) ce qui permettra de réduire les coûts fixes dits structurels. Il semble difficile de pouvoir chiffrer ces économies au vu des données que nous avons à notre disposition.

Enfin, il est à noter qu’une baisse des charges patronales serait susceptible de réaliser de nouvelles économies au niveau de la masse salariale. Une très large majorité des candidats à la Primaire de la droite et du centre s’est engagée à baisser de manière significative les charges patronales afin de redonner aux entreprises et aux collectivités territoriales de nouvelles marges de manœuvres budgétaires. Nous faisons le vœu que le prochain Président de la République prenne cette décision dès l’année 2017. Une baisse de 10% des charges patronales engendrerait une économie potentielle d’au moins 1 million d’euros.

# Pour une relance du commerce local

Notre ville a besoin d’un plan de relance du commerce local. Nous voulons mettre en place une véritable étude sur les besoins des habitants en matière de commerces : charcuterie, fromagerie, poissonnerie…

Nous tenons également à soulever une autre proposition : la création d’une Société d’Economie Mixte (SEM) qui rachèterait au nom de la ville des baux commerciaux afin d’attirer les commerçants et de relancer l’offre en termes de commerces locaux.

L’augmentation du pouvoir d’achat doit permettre de relancer de manière nette et efficace le commerce local. La potentielle baisse des charges sociales en 2017, notre engagement sur une baisse de près de 20% de la taxe foncière sur le bâti et le phénomène de « boboïsation » continue de la ville de Malakoff sont des solutions de relance du pouvoir d’achat des Malakoffiots et des Malakoffiotes.

# fracture Nord-Sud : décentralisons Malakoff

Il faut tout d’abord rétablir *L’Hirondelle*, un service de bus RATP gratuit sur la ville de Malakoff spécialisée notamment dans le transport des personnes handicapées. En effet, en améliorant la fluidité en matière de déplacement entre le Sud et le Nord, nous pourrons réduire la fracture territoriale et donc rassembler les Malakoffiotes et les Malakoffiots.

A long-terme, nous devrons travailler sur un Plan Local de Déplacement (PLD) sur l’ensemble de la ville de Malakoff (à étendre idéalement à l’échelle du département). Ce PLD devra également inclure le plan Vélo, plan évoqué dans le programme des élections départementales du centre et de la droite en mars 2015.

# La Métropole du Grand Paris : une menace ?

La majorité municipale actuelle a voulu se servir du dispositif *Malakoff & Moi* pour alimenter les peurs sur la Métropole du Grand Paris.

Si tout le monde est unanime pour dénoncer les dérives des choix actuels sur la mise en place de cette métropole (manque de démocratie, pas ou peu d’autonomie financière, forte bureaucratisation, faible budget, compétences limitées aux vus des enjeux…), il ne faut pas pour autant négliger les aspects positifs et le poids stratégique du fait métropolitain : égalité des territoires, défense d’une vraie mixité sociale à l’échelle métropolitaine, convergence des choix en matière de développement économique et d’urbanisme.

Il ne s’agit donc pas de diluer l’identité « sacrée » de la ville de Malakoff mais de permettre à notre ville de rayonner (culturellement) dans toute la région. Notre objectif à terme est de faire de la Métropole du Grand Paris une opportunité sociale et culturelle pour la ville de Malakoff.

# Pour l’équilibre de nos finances publiques

La dette nette de la ville de Malakoff a augmenté en 2016 à hauteur de **2,5 millions d’euros** : 5,5 millions d’euros d’emprunts nouveaux pour 3 millions d’euros de remboursements. Elle va donc dépasser vraisemblablement les 37,4 millions d’euros au 31 décembre 2016. Nous souhaitons au contraire sanctuariser un remboursement annuel de 2 millions d’euros au minimum (jusqu’à 3 millions d’euros) sur l’ensemble du prochain mandat municipal sans aucun recours à l’emprunt.

Nous sommes favorables à la négociation d’un accord pour un moratoire de cinq ans sur la baisse des dotations de l’Etat (sur la partie DGF).Nous allons pour cela nous engager sur une baisse de 2,5 millions d’euros du Budget de Fonctionnement sur les cinq premières années, ce qui implique des restructurations de services et des coûts préliminaires.

# en conclusion : Réussir à Malakoff, c’est possible !

Il faut rendre à notre ville la fierté de réussir, la fierté de notre mixité sociale et la fierté de notre identité.

Le premier axe, c’est une politique de relance du pouvoir d’achat, une politique de relance du développement économique. Cela passe par une baisse de 20% du taux de la taxe foncière sur le bâti (de 24,9% à 20%) pour rendre du pouvoir d’achat aux Malakoffiots et aux Malakoffiotes. Il faut également mettre fin à la politique de paupérisation des logements sociaux de la majorité municipale : garantir une véritable mixité sociale à l’intérieur même du parc public en favorisant l’accès aux revenus intermédiaires. L’arrivée et l’intégration des fameux « bobos » viendront accentuer cette relance du pouvoir d’achat afin de relancer le tissu économique de Malakoff. Cette politique implique que l’on favorise l’installation de nouvelles entreprises à Malakoff (pépinière d’entreprise) et que l’on en attire de nouvelles pour créer des emplois et des recettes fiscales pour notre ville.

Le deuxième axe, c’est de donner vraiment la priorité à la Jeunesse en mettant rapidement en place les dispositifs suivants :

* Mise en place d’une bourse au permis de conduire pour les jeunes en recherche d’emploi ;
* Etude et suivi de l’offre en termes d’emplois sur Malakoff ;
* Conditionner toute subvention ou aide publique à l’embauche d’un stagiaire ou d’un apprenti quand cela est possible ;
* Création d’une délégation à l’apprentissage au Conseil Municipal ;
* Lutter de toutes nos forces contre le décrochage scolaire : créer deux postes en Conseil d’Orientation au sein du pôle Conseils Carrières ;
* Mise en place du dispositif « Université Libre » pour favoriser l’ouverture sociale et culturelle : création de cours libres en fonction de la demande ;
* Création de BRIO Malakoff (Bond pour la Réussite par l’Initiative et par l’Ouverture) via le programme national « les Cordées de la Réussite ».